

Demande de prime aux diplômés

Baccalauréat obtenu avec mention

Délibération du CCAS n°2026-02-10 du 16 juillet 2026 — une carte cadeau de 50 € est attribuée par diplôme du BAC (général, technologique ou professionnel) obtenu **avec mention Assez Bien, Bien ou Très Bien**. Cumul possible en cas de plusieurs diplômes la même année.

🕒 Demande à adresser au CCAS avant le 1^{er} septembre de chaque année.

1 IDENTITE DU / DE LA CANDIDAT(E)

Nom

Prénom

Date de naissance

Téléphone

Adresse à Nersac (à la date d'obtention du diplôme)

Adresse e-mail

Si le/la candidat(e) est mineur(e), la demande est effectuée par son représentant légal :

Nom et prénom du représentant légal

Lien avec le/la candidat(e)

2 DIPLOME OBTENU — ANNEE SCOLAIRE 2025 / 2026

Établissement scolaire

Série / spécialité

☐ BAC Général☐ BAC Technologique☐ BAC Professionnel☐ Mention Assez Bien☐ Mention Bien☐ Mention Très Bien

En cas de plusieurs diplômes obtenus cette même année, joindre une fiche par diplôme (formulaire disponible au CCAS).

3 PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT☐ Justificatif de domicile de moins de 3 mois☐ Original ou copie certifiée conforme du diplôme, ou relevé de résultats officiel**4 DECLARATION ET SIGNATURE**

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus et sollicite le bénéfice de la prime aux diplômés instituée par le CCAS de Nersac.

Fait à

Le

Signature (ou signature du représentant légal si mineur)